

## **Communiqué de presse de la Commission d'audit et de conformité de la CAF**

Le comité d'audit de la CAF a tenu sa réunion, ce lundi 20 Juin 2022, sous la présidence de M. Tariq SIJILMASSI Président de la Commission d'audit et de conformité de la CAF et Président de la Commission de gouvernance de la Fédération Royale Marocaine de Football.

Cette réunion, qui a été ouverte par une allocution de Monsieur Patrice MOTSEPE Président de la CAF mettant en exergue l'importance stratégique de cette commission, a été l'occasion de présenter l'état d'avancement des recommandations de la Commission d'Audit et de Conformité, le Rapport d'Audit Interne et la feuille de route ainsi que les rapports de l'auditeur externe et les états financiers.

Le comité d'audit joue un rôle déterminant à la CAF. Il a pour objectif principal de suivre et de contrôler le respect des principes de bonne gouvernance et de la conformité au sein de la CAF. Il approuve également les comptes tels que certifiés par les Commissaires aux Comptes et examinés par la commission des finances présidée par M. LEKJAA Fouzi Président de la Fédération Royale Marocaine de Football.

Par ailleurs, depuis sa nomination en tant que Président de la commission d'audit et de conformité en 2018, M. SIJILMASSI suit de près la réalisation des recommandations émises par la commission notamment la création d'une structure de contrôle interne, l'établissement d'une cartographie des risques, la définition du statut de la conformité au sein de la CAF et l'implémentation d'un manuel de procédures régissant les activités de l'institution, à savoir :

- Le budget de fonctionnement et d'investissement ;
- Les achats/approvisionnements ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La trésorerie et les opérations financières.

Le comité d'audit lors de la réunion tenue le lundi 20 Juin a recommandé à l'administration de la CAF de s'assurer de la mise à jour de toutes les procédures et de prévoir un programme de formation pour familiariser son personnel aux règles de gestion de l'ensemble des activités. Il a également insisté sur l'harmonisation de l'arrêté des états financiers auprès des fédérations membres en considérant le 30 Juin comme date de clôture de leur exercice comptable. Enfin, M. SIJILMASSI Président de la commission d'audit a proposé que les réunions du comité d'audit et de conformité de la CAF se tiennent trimestriellement afin d'assurer un suivi et un contrôle régulier des principes de bonne gouvernance.